

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 18 FEVRIER 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
le dix-huit février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 12 février 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 3

Excusés non représentés : 4

Absents : 0

Votants : 27

PRESENTS : M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

M. MOLLE : Pouvoir donné à Mme PRADIER
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme ADJERIOU
M. BLANCHARD
Mme TARERAT
Mme REYNAUD

n° 20250218_D_012

Commission :
Famille, Enfance,
Jeunesse et
Prévention de la
Délinquance

Objet : Acomptes
subventions 2025 aux
associations Famille-
Jeunesse

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Madame la Conseillère Communautaire déléguée à l'Enfance-Petite Enfance rappelle qu'afin de permettre aux associations de continuer à exercer leurs compétences jusqu'au vote du budget qui aura lieu le 1^{er} avril 2025, il est proposé de bien vouloir se prononcer sur un acompte sur les subventions 2025.

Il vous est proposé de bien vouloir approuver les montants d'acomptes suivants :

COMMISSIONS	MONTANTS	
	RAPPEL 2024	Acompte Février 2025
FAMILLE JEUNESSE		
Crèche Les Lutins Aurec sur Loire	46 319,00 €	11 580,00 €
Crèche Les Enfants St Just Malmont	44 023,00 €	11 006,00 €
Jeunesse et Loisirs Pont Salomon	47 679,00 €	11 920,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les acomptes sur les subventions 2025 aux associations Famille-Jeunesse.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250218-20250218_D_012-DE
Reçu le 25/02/2025